



**PROPOSER DAVANTAGE
DE QUANTITE ET DE
QUALITE DANS L'OFFRE
DE LOGEMENTS**

MARDI 9 AVRIL 2019

Signature de la Convention Territoriale Globale



Communauté de Communes
du Grand Saint-Émilionnais
Cultiver l'exception !

PROPOSER DAVANTAGE DE QUANTITE ET DE QUALITE DANS L'OFFRE DE LOGEMENTS : Principaux Constats

Données INSEE et CAF :

Une population plutôt propriétaire mais des situations fragiles identifiées :

- 67,7 % propriétaires occupant (Insee 2014) > Gironde et > Libournais
- 27,9% des familles allocataires Caf avec une aide au logement < Gironde et < Libournais
- Un taux de familles allocataires en accession aidée élevé : 25,8 %

Plusieurs constats l'habitat dans le cadre du diagnostic du Plan Local de l'Habitat :

- Une faible part de petits logements
- Un parc de logement ancien et un parc potentiellement indigne important
- Un parc social peu développé
- Une vacance structurellement élevée
- Le territoire attire majoritairement des couples avec enfants
- Des transactions immobilières dont les prix augmentent
- Un volume d'accédants potentiels significatif à l'échelle du bassin d'habitat pour des ménages de petites tailles
- Un niveau de revenus restreint des ménages pour accéder à la propriété dans de bonnes conditions une large part de personnes âgées vivant seules dans des grands logements
- La présence de saisonniers plus vulnérables face au mal logement

MARDI 9 AVRIL 2019

Signature de la Convention Territoriale Globale

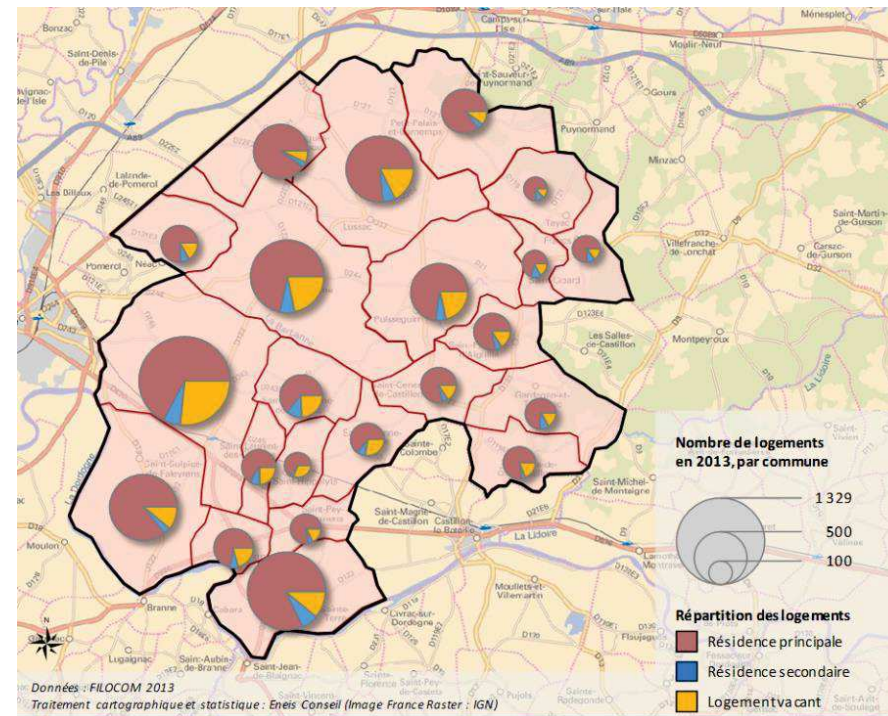


Communauté de Communes
du Grand Saint-Emilionnais
Cultiver l'exception !

PROPOSER DAVANTAGE DE QUANTITE ET DE QUALITE DANS L'OFFRE DE LOGEMENTS : Un espace contraint de la vacance et de la non décence

PLUI réalisé définissant les zones constructibles, les zones de densification (priorité aux centres bourgs) et un objectif de développement de population : + 1000 habitants.

PLH avec des orientations stratégiques sur l'amélioration, le renouvellement, l'accessibilité et l'adaptation à des publics spécifiques. Un objectif de constructions de 442 logements sur le territoire. Une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat pour répondre à la problématique de la vacance et de la non décence.



MARDI 9 AVRIL 2019

Signature de la Convention Territoriale Globale

PROPOSER DAVANTAGE DE QUANTITE ET DE QUALITE DANS L'OFFRE DE LOGEMENTS : Enjeux

Orientations stratégiques du Plan Local de l'Habitat :

- Faire de la lutte contre la vacance la priorité du PLH Garantir la réalisation de parcours résidentiels par la mise en place d'une stratégie de diversification de l'offre de logements (développement de l'offre sociale, logements privés conventionnés, logements communaux, accession aidée à la propriété, densification urbaine)
- Améliorer la qualité du parc de logements existants (mieux repérer les logements non décents, précarité énergétique)
- Répondre aux besoins en logement et hébergement des publics spécifiques (personnes âgées : maintien à domicile, création d'une MARPA, vivre en centre bourg ; saisonniers : hébergements innovants travail avec le Département et le Pays)

Tout ceci sera traité par la mise en place d'une OPAH (opération programmée pour l'amélioration de l'habitat) à partir de septembre 2018.

MARDI 9 AVRIL 2019

Signature de la Convention Territoriale Globale



Communauté de Communes
du Grand Saint-Émilionnais
Cultiver l'exception !